

REDRESS

Ending torture, seeking justice for survivors

Mars 2026

JUST REPARATION

Ce bulletin vise à renforcer notre communauté de pratique en partageant des informations et des progrès d'actualité dans le domaine concerné



Just Reparation est un récapitulatif régulier d'actualités sur la réparation, sélectionné par l'équipe juridique de REDRESS.

Cette édition met en lumière les développements clés dans le domaine des réparations, notamment la soumission d'une demande de réparation en Argentine au nom des victimes du génocide des Rohingyas ; la décision de la Cour interaméricaine des droits de l'homme contre le Pérou concernant la stérilisation forcée de Celia Ramos ; les mesures de non-répétition ordonnées par la Cour européenne des droits de l'homme pour traiter les conditions carcérales en Moldavie ; et la contribution de la Finlande au soutien des réparations pour les victimes de l'affaire Ongwen en Ouganda.

L'édition présente également des analyses du Bangladesh Legal Aid and Services Trust (BLAST) sur ses efforts de documentation et les priorités clés identifiées pour les survivants du soulèvement de juillet 2024.

Si vous souhaitez contribuer un court article pour notre section Coin Communauté, ou si votre organisation organise un événement que vous souhaitez partager avec nos lecteurs ou sur nos réseaux sociaux, veuillez contacter notre responsable juridique, Alejandro, à alejandro@redress.org.

Aidez-nous à améliorer le bulletin

GRANDES NOUVELLE



ARGENTINE / MYANMAR

Les Rohingyas réclament réparation alors que l'affaire de génocide progresse

Le 13 février 2026, [l'Organisation birmane des Rohingyas au Royaume-Uni](#) a annoncé avoir déposé une demande formelle de réparation devant un tribunal en Argentine, réclamant une réparation globale pour les victimes du génocide des Rohingyas. Cette allégation fait partie d'une enquête pénale en cours dans laquelle les tribunaux argentins poursuivent des accusations de génocide et de crimes contre l'humanité contre des hauts responsables militaires birmans sous le principe de compétence universelle. L'Organisation birmane des Rohingyas au Royaume-Uni appelle également les tribunaux argentins à travailler en étroite collaboration avec les enquêteurs de l'ONU et les institutions financières afin d'identifier et de retracer d'autres actifs, dans le but d'assurer une responsabilité financière efficace au bénéfice des victimes.

Cette évolution reflète des années d'actions juridiques soutenues et de plaidoyer menées conjointement par la société civile et les survivants du génocide des Rohingyas. En 2021, l'Argentine a accepté le cas de BROUK sous le principe de compétence universelle, et en 2025 a émis des mandats d'arrêt contre 25 personnes. Par cette revendication supplémentaire, BROUK cherche non seulement une compensation matérielle, mais aussi la reconnaissance, la dignité et la reconnaissance des Rohingyas qui ont subi des persécutions systémiques.

Plus largement, l'affaire illustre la dépendance croissante aux voies juridiques transnationales pour obtenir la justice dans des contextes où les recours nationaux restent indisponibles ou inefficaces. Les victimes anticipent que le tribunal de Buenos Aires examinera prochainement la demande de réparation.



PÉROU

La Cour interaméricaine statue dans l'affaire Celia Ramos sur la stérilisation forcée au Pérou

Le 5 mars 2026, la CICdH a rendu un [jugement important dans l'affaire Ramos Durand c. Pérou](#). La victime, Celia Ramos, a été soumise à une stérilisation forcée en juillet 1997 dans le cadre d'un programme public de santé reproductive promu sous l'ancien président Alberto Fujimori. Le programme visait principalement les femmes autochtones et celles vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté au Pérou. Dix-neuf jours après l'intervention, Celia Ramos est décédée.

La Cour a estimé que ce programme constituait une politique d'État discriminatoire visant les femmes autochtones, paysannes et appauvries. Elle a jugé que le Pérou violait de multiples droits de Celia Ramos, notamment les droits à la vie, à la santé, à l'intégrité personnelle, à la liberté, à l'égalité et à la non-discrimination. Le jugement a également réaffirmé les protections pour [DEMUS](#), l'organisation représentant les victimes, en insistant sur le fait que le Pérou doit veiller à ce que son travail puisse se poursuivre sans intimidation. Selon CEJIL, l'une des requérantes dans l'affaire, la décision « a établi des normes clés pour garantir la vérité, la justice et la réparation à des milliers de femmes concernées. Cette décision marque un tournant pour la justice au Pérou et dans toute la région. »

La Cour a ordonné des réparations globales dans cette affaire, ordonnant au Pérou d'enquêter et de poursuivre tous les acteurs responsables selon une approche sensible au genre. La Cour a interdit l'utilisation d'amnisties ou de délais de prescription pour protéger les auteurs de la responsabilité de la responsabilité. Elle imposait des mesures réparatrices étendues, notamment la création d'une politique nationale de santé sexuelle et reproductive, des garanties de consentement éclairé pour toutes les

procédures médicales, et l'enregistrement formel de toutes les femmes décédées à la suite de la stérilisation forcée.

Foto de: Corte IDH CC 2.0



MOLDAVIE

Petrov c. Moldova : La Cour condamne le traitement discriminatoire en prison

Le 5 mars 2026, la CEDH a rendu un jugement dans l'affaire [Petrov c. Moldavie](#) concernant les conditions de détention et le traitement du demandeur dans le cadre du système de classification des prisonniers moldave. En conséquence de cette classification, Petrov a été soumis à une ségrégation sociale et physique systématique et traité différemment des autres détenus. Il s'est vu refuser l'accès aux ressources et services de base de la prison et a été contraint de suivre des règles de conduite dégradantes, notamment marcher le long des murs, manger séparément, et être vu en dernier par le médecin. De plus, il se voyait confier des tâches ardues et subalternes, telles que la rénovation des cellules, le transport de charges lourdes et le nettoyage des toilettes, sans aucune rémunération.

La Cour a estimé que les autorités moldaves étaient pleinement conscientes de ce système hiérarchique – un problème ancien et bien documenté dans les prisons du pays – mais qu'elles n'avaient pas pris de mesures raisonnables pour protéger la dignité et l'intégrité physique de Petrov. Par conséquent, la Cour a jugé que la Moldavie avait violé le droit de Petrov à la protection contre les mauvais traitements en lien avec l'interdiction de discrimination, ainsi que son droit de ne pas être soumis à l'esclavage ou au travail forcé. La Cour a souligné que le traitement subi par Petrov

découlait de la hiérarchie informelle des prisonniers plutôt que de mesures disciplinaires légitimes.

Concernant les réparations, la Cour a noté que la victime n'avait pas formellement déposé de demande d'indemnisation (juste satisfaction) ; en conséquence, aucune mesure individuelle de réparation n'a été ordonnée. Cependant, la Cour a reconnu les problèmes structurels des prisons moldaves et a imposé des mesures de non-répétition, exigeant que les autorités adoptent des mécanismes conformes à la Convention européenne pour prévenir et traiter la hiérarchie informelle des détenus.

Photo par: Harold CC 4.0



FINLANDE / OUGANDA

La Finlande finance les réparations de la CPI pour les victimes d'Ongwen

En février 2026, la Finlande a effectué une contribution volontaire de 400 000 € au Fonds fiduciaire pour les victimes de la Cour pénale internationale. Le financement est spécifiquement destiné à soutenir les survivants de violences sexuelles et de genre et à faire avancer des réparations ordonnées par la justice, y compris une allocation dédiée au programme de réparations Ongwen en Ouganda. Cela fait de la Finlande le premier État à fournir un soutien financier explicite à ce programme. Des fonds supplémentaires renforceront les programmes d'aide en République centrafricaine, offrant des soins médicaux, un soutien psychologique et un renforcement économique des survivants de violences sexuelles et de genre.

La [décision de réparation Ongwen](#) adoptée en 2024 par la CPI est [le plus grand ordre de réparation](#) adopté par ce mécanisme. Les juges estiment que le coût des réparations dont Ongwen est responsable s'élève à 52 429 000 €. Cela inclut 15 millions d'euros pour des réparations collectives communautaires ; 37 329 000 € pour

financer des récompenses symboliques individuelles de 750 € aux victimes, et 100 000 € pour d'autres mesures communautaires, symboliques et de satisfaction.

Cette contribution renforce une approche centrée sur la victime au cœur du système du Statut de Rome et reflète les deux décennies de soutien constant de la Finlande au TFV, en faisant le troisième plus grand donateur au total. En allouant des ressources à la fois vers les réparations et la réhabilitation à long terme, la Finlande contribue à garantir que les survivants des crimes les plus graves reçoivent un soutien significatif et durable. Cette contribution souligne également l'importance cruciale d'un financement international soutenu pour rendre justice aux victimes d'atrocités relevant de la compétence de la CPI.

Photo par: ICC-CPI

COIN DE LA COMMUNAUTÉ

Nous aimons inclure les perspectives et les perspectives d'avocats, militants, survivants et autres acteurs du domaine de la réparation dans le cadre de Just Reparation. En plus des mises à jour sur des cas spécifiques, vos contributions sont inestimables pour enrichir notre compréhension collective et favoriser un dialogue significatif au sein de la communauté de la réparation. Si vous souhaitez participer à la prochaine édition de Just Reparation, nous vous encourageons à soumettre vos contributions avant le 20 avril 2026 à alejandro@redress.org.

Reconstruire des vies, pas seulement une compensation : survivants des manifestations de juillet 2024 au Bangladesh

par Alvi Hakim, conseiller juridique et opérationnel, BLAST ; Avocat, Cour suprême du Bangladesh



Justice pour l'équipe d'enquête de juillet, BLAST

Dans l'immédiat après les manifestations étudiantes de juillet 2024, BLAST a mené une mission d'enquête pour documenter les réalités auxquelles étaient confrontés les survivants, en mettant particulièrement l'accent sur les survivants gravement blessés nécessitant d'urgence une aide médicale et financière. Nous avons travaillé via des orientations hospitalières et des réseaux communautaires, mené des entretiens approfondis, enregistré les blessures et besoins urgents, assisté à la documentation d'un soutien médical et financier immédiat lorsque cela était possible. Au total, nous avons documenté 82 survivants gravement blessés, y compris des personnes vivant avec une cécité irréversible, des lésions à la colonne vertébrale et au bas du corps, une perte auditive et un traumatisme psychologique profond.

Ce qui est ressorti de nos découvertes est un problème structurel plus large auquel sont confrontés les survivants, la blessure physique n'étant souvent que la partie émergée de l'iceberg. Très rapidement, cela a cédé la place à de graves difficultés financières et, dans de nombreux cas, à un effondrement économique quasi total, à des barrières bureaucratiques empêchant les survivants et leurs familles d'accéder à l'aide de l'État, ainsi qu'à un sentiment croissant de vulnérabilité sociale et de détresse mentale.

Les conclusions illustrent également un point plus large soulevé dans notre document d'information conjoint avec REDRESS : la réparation ne peut pas être réduite à une compensation unique. Elle doit inclure la réhabilitation, la satisfaction et la garantie de non-répétition, réalisées via des processus centrés sur la survivante, accessibles, non discriminatoires et sensibles au genre. Les dispositifs administratifs actuels n'ont pas été conçus comme des programmes de réparations complets capables de traiter l'ensemble des préjudices que les survivants continuent de subir.

Nous avons vu exactement pourquoi cela importe dans les maisons mêmes des survivants. Parvin, une travailleuse du vêtement de 27 ans originaire de Dhaka, a été prise dans des violences policières alors qu'elle rentrait du travail. Six plombs de fusil à pompe ont détruit sa cornée. Après avoir documenté son cas, un soutien urgent a

été mobilisé, une cornée donneuse a été amenée du Sri Lanka, et une opération a été pratiquée. Mais c'était trop tard. Les dégâts étaient irréversibles et elle perdit la vue des deux yeux. Quand nous avons parlé, elle m'a montré des photos d'elle d'avant et a dit : « Regarde, j'étais si jolie ... Je ne suis plus jolie. Je ne sais pas combien de temps il me retiendra. » Son cas a montré avec une clarté douloureuse comment la violence d'État peut s'entrecroiser avec la violence domestique, la dépendance et l'insécurité genrée à l'intérieur du foyer.

À Chattogram, nous avons rencontré Armaan, un adolescent qui a subi de graves blessures par balle dans le bas du corps qui l'ont rendu définitivement immobile et dépendant de l'aide pour se déplacer. Sa mère s'occupait déjà d'un autre enfant avec des troubles d'apprentissage importants. Quand elle nous a approchés, elle a demandé de l'aide pour obtenir l'acte de naissance d'Armaan afin qu'il puisse accéder à une aide financière de l'État, ce que son mari bloquait intentionnellement par dépit. Son argument a clairement montré que la violence subie par les survivants n'est pas seulement physique. C'est aussi administratif, et cela insuie souvent le plus durement pour les aidants. .

Dans ces cas et bien d'autres que nous avons documentés, un thème revenait à plusieurs reprises : les survivants ne demandaient pas de charité, leur exigence était de pouvoir vouloir à nouveau travailler, retrouver leur indépendance financière et sociale.

Cela doit être notre baromètre pour le nouveau gouvernement élu du Bangladesh. La justice ne se mesurera pas seulement au nombre de poursuites annoncées, mais à la capacité des survivants à reconstruire leur vie avec dignité.

AUTRES NOUVELLES

KENYA

Justice réparatrice en Afrique : arts, récit et dynamique continentale

[En savoir plus](#)



COLOMBIE

Anciens membres du secrétariat des FARC-EP présentent leurs excuses et reconnaissent la responsabilité du recrutement des enfants



[En savoir plus](#)

UKRAINE

Le Parlement européen soutient un prêt de soutien de 90 milliards d'euros à l'Ukraine en pleine guerre

[En savoir plus](#)



LECTURES DU WEEK-END

L'écart de réparations en Gambie et la vente ratée des actifs de l'ex-dictateur

Informations sur la justice

Cet article explore comment les efforts de la Gambie pour transformer les biens saisis de l'ancien dictateur Yahya Jammeh en réparations pour ses victimes ont échoué, révélant un important « écart de réparations ». Une enquête d'État a révélé une mauvaise gestion, des manquements juridiques et une coordination institutionnelle faible dans la vente de ses biens, mettant en danger des fonds cruciaux pour l'indemnisation des victimes et mettant en lumière les défis de la justice transitionnelle.

[En savoir plus](#)

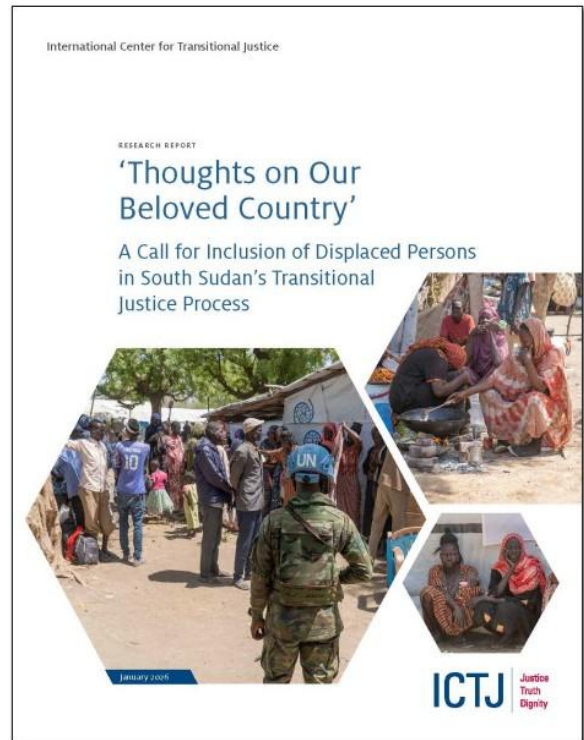


‘Réflexions sur notre pays bien-aimé’ : un appel à l’inclusion des personnes déplacées dans le processus de justice transitionnelle du Soudan du Sud

ICTJ

En examinant les besoins, attentes et préoccupations des personnes déplacées et réfugiés sud-soudanaises en lien avec des questions clés de la justice transitionnelle, ce rapport vise à guider et à informer les parties prenantes impliquées dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des processus de justice transitionnelle définis au chapitre 5 de l’Accord revitalisé de 2018 sur la résolution du conflit en République du Soudan du Sud (R-ARCSS). L’objectif principal de l’étude est de s’assurer que les perspectives, attentes et besoins des citoyens sud-soudanais déplacés ou réfugiés soient connus des décideurs sud-soudanais et mondiaux, et d’éclairer les politiques de justice transitionnelle dans le pays.

[En savoir plus](#)

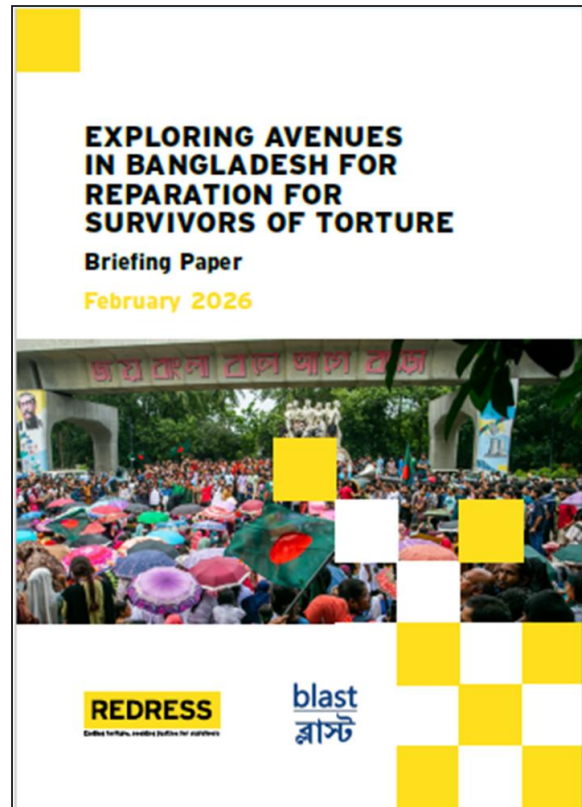


Voies pour une réparation globale des survivants de la torture au Bangladesh

REDRESS

L'article aborde les défis majeurs auxquels sont confrontés les survivants de la torture au Bangladesh, notamment les obstacles institutionnels, juridiques et pratiques à l'accès à une justice et à une réparation significatives. Elle met en lumière comment les mécanismes existants ne répondent pas aux normes internationales et souligne que les réparations globales doivent aller au-delà des paiements financiers pour inclure un soutien médical, psychologique et socio-économique à long terme adapté aux besoins des survivants. L'article relate également un événement parallèle lors de la 61^e session de la Commission des droits de l'homme à Genève, centré sur un document de briefing conjoint de REDRESS et BLAST, qui expose des recommandations clés pour renforcer les cadres juridiques, garantir des approches centrées sur les survivants et relever des obstacles tels que la faible mise en application, la discrimination et l'absence de mesures de protection afin que les victimes puissent reconstruire leur vie avec dignité.

[En savoir plus](#)



ÉVÉNEMENTS

WEBINAIRES REDRESS EN PRATIQUE

Participation et engagement effectifs des victimes en vue de la réparation devant la CPI

The poster features a background of a person's back with colorful patterns, overlaid with handwritten text in French. At the top, logos for REDRESS (Ending torture, seeking justice for survivors), Global Initiative Against Impunity for International Crime and Serious Human Rights Violations, and the European Union (Co-funded by the European Union) are displayed. The main title is 'EFFECTIVE VICTIM PARTICIPATION AND ENGAGEMENT TOWARDS REPARATIONS IN THE ICC'. Below the title, a red box contains the date '14 APRIL 2026 TUESDAY' and a clock icon with the time '2:00 TO 3:30 PM CET'. At the bottom right, a globe icon indicates 'French, Spanish, Arabic and Ukrainian interpretations will be available'. A yellow banner at the bottom contains the registration link 'Register at redress.org/events' and social media icons for LinkedIn, Facebook, and YouTube.

Ce webinaire explorera comment l'engagement et la participation des victimes à travers les différentes phases avant les réparations peuvent influencer les processus et les résultats des réparations à la CPI. Elle aura lieu le **14 avril 2026 à 14h CET**.

Les panélistes seront confirmés à l'approche de la date. La table ronde sera suivie d'une séance de questions-réponses. L'interprétation sera disponible en espagnol, ukrainien, arabe et français.

Inscrire au webinaire ici

Ce webinaire est cofinancé par l'Union européenne. Son contenu est la seule responsabilité de REDRESS et ne reflète pas nécessairement les vues de l'UE.

Voici quelques événements à venir sur le contentieux stratégique contre la torture et d'autres sujets connexes qui pourraient vous intéresser. Si votre organisation organise un événement et souhaite le partager avec notre communauté de pratique via cette newsletter ou les réseaux sociaux REDRESS, veuillez envoyer les coordonnées à notre conseiller juridique à alejandro@redress.org.

Merci de m'avoir lu, à le mois prochain!

Jetez un œil à nos éditions précédentes [ici](#).
Si quelqu'un vous a transmis cette newsletter, veuillez vous abonner [ici](#).





Unit G01, 65 Glasshill Street SE1 0QR, London | info@redress.org

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe](#)